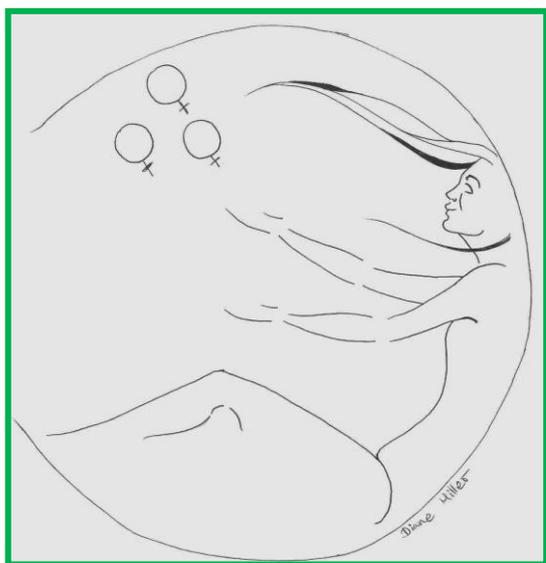


BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASBL « CENTRE FEMMES / HOMMES - VERVIERS »

Centre d'Aide, d'Information et d'Education pour les Femmes,
les Hommes et la Famille
Mouvement d'Education Permanente reconnu pluraliste



Besoin d'aide ? d'une écoute ? d'un conseil ?

Siège social : rue de Hodimont 44 – 4800 VERVIERS
Ed. Responsable : Jeannine GERLACH
Werthplatz 48 – 4700 EUPEN
N° de compte : BE19 3480 6999 9712
N° d'entreprise : 0422.287.421
email : info@cfhv.be
site internet: www.cfhv.be



PERIODIQUE N° 2

avril / mai / juin 2018

Bureau de dépôt : 4800 Verviers I

Réalisé avec le soutien de :

La Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie, Province de Liège, l'Institut pour l'Égalité F/H, la Ville de Verviers, l'Égalité des Chances
Monsieur le Chevalier BOURSEAUX – Câbleries d'Eupen



Bonjour à toutes et à tous,

Comme je vous l'avais promis dans le bulletin précédent, je vais vous relater l'historique du Conseil des Femmes Francophones de Belgique.

Il a été créé en Belgique en 1905. Au XIX^e siècle, l'industrialisation et l'urbanisation accentuent la rupture entre vie familiale et vie professionnelle. Elles poussent les couples vers un partage accru des rôles. C'est alors que certaines femmes prennent conscience des inégalités flagrantes et qu'elles entraînent d'autres dans une lutte contre les abus de la société patriarcale. Ce combat sera appelé « féminisme » parce qu'il prend spécifiquement en compte la condition de la femme,

dans tous les aspects de sa vie. Le mouvement féministe belge prend sa source en France. Il y prend corps par la déclaration des droits de la Femme et de la citoyenne de 1791, élaborée par Olympe de Gouges. Malgré ce texte important, les mouvements de femmes y seront interdits en 1793 et la militante décapitée.

Dès 1834, une de nos compatriotes, Zoé Gatti de Gamond publia « La condition sociale des Femmes au XIX^e siècle ».

Mais revenons en Belgique. En refusant à Marie Popelin de s'inscrire au barreau en 1888, le Ministre de la Justice va faire d'elle la première féministe engagée de notre pays. En 1889, elle est désignée pour représenter la Belgique en vue de former le futur « Conseil National des Femmes Belges ». A cette époque, la femme est cantonnée aux tâches éducatives ou dans des emplois subalternes, le statut juridique de la femme n'est considéré qu'en cas de veuvage ou de célibat. La femme mariée est encore une incapable et une subordonnée...

En 1905, « La Ligue du Droit des Femmes » et « L'Union des Femmes contre l'alcoolisme » s'unissent pour créer le « Conseil National des Femmes Belges (CNFB) » à Bruxelles et Marie Popelin en fut la première présidente.

L'objectif était de rassembler les associations féminines afin de défendre les intérêts des femmes par une action auprès des pouvoirs publics et une représentation à l'étranger. Il est urgent d'aider les filles à accéder à l'enseignement et à rechercher un statut civil pour la femme mariée. Les féministes s'engagent dans une longue période de revendications basées sur l'idée que la femme n'est pas inférieure à l'homme.

De 1905 à 1925 de nombreux textes de loi et mesures légales furent votés.

En 1934, Marthe Boël reprend la présidence du CNFB et elle devient la cheville ouvrière de l'émancipation des femmes en défendant l'accès aux professions, l'égalité des salaires, le développement de l'enseignement technique supérieur et la cohésion féminine sur le plan international.

En 1940, lorsque la deuxième guerre mondiale arrive, l'industrie fait à nouveau appel aux femmes. Celles-ci clament « Travail, Famille, Patrie » et elles sont nombreuses à entrer dans la résistance.

A la libération, le CNFB reprend la lutte pour l'accès des femmes au vote et l'adaptation de leurs droits civils.

La création de l'ONU en 1945 et sa commission de la condition de la femme dès 1947, feront de 1947 une année valorisante pour les féministes belges soutenues par la visite d'Eleanor Roosevelt. Cet événement sera déterminant pour l'obtention du suffrage universel.

Les Institutions démocratiques se multiplient comme par exemple celle du Conseil de l'Europe fondée en 1949 sur la Déclaration des Droits de l'Homme signée à la création des Nations Unies.

Dès 1973, le CNFB publie des statuts dans les deux langues nationales. En 1975, il deviendra alors le Nederlandstalige Vrouwen (NVR) pour la partie Nord du pays, tandis que la partie francophone du pays se nommera « Le Conseil des Femmes francophones de Belgique (CFFB) ».

Le CFFB est un organisme pluraliste d'éducation permanente qui a pour objectif de :

- grouper, associer, représenter des femmes et des associations de femmes de tous milieux, opinions et situations, en vue de promouvoir leurs droits et leurs intérêts sociaux, culturels, politiques et économiques dans le respect de leur autonomie
- de collaborer avec d'autres associations, organisations, institutions, organismes privés ou publics, au niveau fédéral, communautaire, régional et international.

Les présidentes consécutives ont été :

- Jacqueline ALIXIN, de 1990 à 1996
- Anne-Marie LIZIN, de 1996 à 2002.
- Magdeleine WILLAME-BOONEN, de 2002 à 2010.
- Viviane TEITELBAUM, de 2010 à 2108

Aujourd'hui, en 2018, il est présidé par Sylvie Lausberg.

Le CFFB a créé plusieurs sections dont : Charleroi, Huy-Waremme, Liège et Verviers. Celles-ci poursuivent les mêmes objectifs au plan local et assurent la liaison entre leurs membres et le siège central.

En ce qui concerne Verviers, il s'agit d'une petite section qui peut être fière d'avoir bien défendu les objectifs prévus par Bruxelles. Je défendrai les couleurs de Verviers dans le prochain bulletin et vous comprendrez que nous avons bien rempli notre mission.

En attendant, je vous souhaite de très bonnes vacances que vous soyez à l'étranger ou en Belgique.

Par les températures paradisiaques que nous avons depuis le début des vacances, la Belgique est aussi belle et même plus jolie que des pays situés à des milliers de kilomètres.

Jeannine GERLACH, Présidente.

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU VENDREDI 15 JUIN 2018 A 17 H

PROCES-VERBAL

Présent(e)s :

Conseil d'administration : Jeannine Gerlach (Présidente), Jeannine Chaineux (Vice-Présidente), Pascale Vielvoye (Trésorière), Martin Goblet (Formateur), Léon Schils (Formateur), Pierre Hamel (Secrétaire).

Personnel : Pascale Leclercq, Fatiha Asri, Geneviève Piron, Marine Charlier, Jeanne-Marie Dubru,

Absent(e)s et (excusé(e)s :

Conseil d'administration : Marie-Victoire Drousseau (Vice-Trésorière), Marie-Claire Hérent, Georges Leclercq, Albert Hallard, Karl-Heinz Renerken.

Procurations : Jeanne-Marie Degueudre, Sophie Lambert, Najat Asri, Etienne Paulet, Farid Nagui.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du vendredi 15 juin 2017
2. Mot de la Présidente
3. Rapport d'activités pour l'année 2017
4. Perspectives pour le Centre en 2018
5. Rapport financier :
 - Dette cas DUMESTRE
 - Présentation des comptes de résultats
 - Présentation des « bilan 2017 et budget 2018 »
6. Rapport des vérificatrices aux comptes :
 - Eddy XHONNEUX et Etienne PAULETLes vérificateurs aux comptes approuvent les comptes de 2017 et libèrent les administrateurs de la gestion du Centre pour l'année en question 2017
7. Rapport de l'Expert financier
8. Décharge aux Administrateurs
9. Administrateurs sortants et rééligibles :
 - Jeannine CHAINEUX, Vice-Présidente ;
 - Pascale VIELVOYE, Trésorière.
10. Appel aux candidatures
11. Votes
12. Divers
13. Verre de l'amitié !

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 10 juin 2017

Le Secrétaire donne lecture du P.V.

2. Mot de la Présidente

L'Assemblée Générale statutaire est le moment de faire les comptes. Je peux dire que l'année 2017 a été une année très difficile malgré le travail acharné et professionnel des employées et celui des formateurs bénévoles qui dispensent les cours d'ALPHA/FLE et de CITOYENNETE tout au long de l'année. Pendant les premiers 6 mois le projet ILI (Initiatives locales d'intégration) a été suivi par Fatiha, mais celle-ci étant déjà en charge de la comptabilité et de l'informatique, elle ne pouvait assumer un poste supplémentaire. La charge de travail devenait trop lourde pour effectuer le travail exigé par la RW, et nous avons dû engager une nouvelle employée, dans un premier temps à ½ temps et à partir du 1^{er} novembre 2017 à temps plein. Celle-ci a repris le projet au deuxième module 2017 et actuellement, elle termine le premier module du projet 2018. La tenue de notre comptabilité n'est pas une mince affaire, vu le manque de liquidités causé par le cas DUMESTRE et l'arrivée tardive des subsides. C'est très stressant. Si nous arrivons à nous en sortir, c'est grâce à notre mécène, le Chevalier Alfred BOURSEAUX et à la Câblerie d'Eupen qui depuis 2016 nous font chaque année un don très important. Nous avons aussi la chance de pouvoir profiter de l'ASBL PIVOT qui nous prête de l'argent sans intérêts depuis plusieurs années, une aide bénévole que nous remboursons très ponctuellement. La ville met aussi à notre disposition, contre paiement de charges locatives, les locaux que nous occupons depuis 2007, cela nous apporte une aide substantielle pour le déploiement de nos activités. Je remercie chaleureusement toutes ces personnes. Tous mes remerciements vont bien sincèrement aux Membres du Conseil d'administration, aux Juristes, aux formateurs de français, à tous les bénévoles ainsi qu'à notre technicienne de surface pour l'aide et le soutien qu'ils apportent au Centre tout au long de l'année. Je félicite également les employées pour leur efficacité et leur professionnalisme. Sans cette synergie de bonnes volontés nous ne pourrions subsister. Le temps passe mais nous résistons avec acharnement et cela porte ses fruits. Le but du Centre est toujours l'insertion des plus défavorisés et des plus pauvres, dans la vie quotidienne pour leur permettre de prendre une place de choix dans la société.

3. **Rapport d'activités pour l'année 2017**

Cette année encore, nous n'avons pas manqué d'ingéniosité pour trouver nos activités, à savoir :

Une série de 9 Conférences / débats :

« L'histoire du costume au féminin à travers les âges » - « La graphologie » - « Parcours et vieillissement des femmes migrantes en Belgique » - « Rencontre culturelle en hommage à Madame Simone VEIL » - 2^{ème} Partie : présentation du reportage : « Simone VEIL, la Loi d'une femme » - « Mieux comprendre les adolescents » - « L'alcoolisme au féminin » - « La condition des femmes en prison » - « Hommage à Guy CORNEAU décédé / Mieux vivre en faisant des choix »

Une série de 9 films/débats dont les thèmes repris concernent :

Un homme confronté à la naissance d'un enfant qui n'est pas le sien au retour de sa déportation en temps de guerre - Le détournement des mineurs – Le drame des violences conjugales - Les conséquences du viol - Drame suite à un harcèlement scolaire - Difficultés et racisme envers les immigrés - Rappel de l'occupation allemande en 1940 - Actes de viols et de tortures perpétrés par les militaires sur les femmes et les enfants durant 20 ans à l'Est du Congo - La Sécurité sociale américaine qui assure les mieux nantis et pas les pauvres.

Dans le cadre du projet ILI 2017 « Initiatives locales d'intégration »

Apprentissage du français : Cours d'Alpha / FLE / Cours de citoyenneté

En 2017, nous avons poursuivi le projet ILI (Initiatives locales d'intégration) commencé en 2016, un travail très important réclamé par les pouvoirs subsidiant les projets. Ce travail demande de plus en plus de professionnalisme et il devient de plus en plus conséquent.

Tous nos professeurs qui dispensent les cours sont retraités de l'enseignement ou / et ont suivi les cours de Lire et Ecrire, ou du DISCRI pour la citoyenneté. **Ils sont tous bénévoles.**

A leur actif en 2017 :

- 40 semaines d'apprentissage du français, à raison de 10 heures/semaine à 4 groupes d'apprenants comprenant en moyenne 14 personnes : Alpha - Gr.1 - Gr.2 - Gr.3 ;
- 4 modules de citoyenneté à raison de 20 heures / module.
Le 11 mai dernier, Madame Sophie LAMBERT, Echevine de l'Egalité des Chances, a remis une attestation pour 100% de participation aux cours de citoyenneté à 11 apprenants.

Un groupe de parole

Un groupe de 5 à 6 personnes tous les vendredis de 9 heures à 11h30. Ce cours est dispensé par Hubert VERVIER.

Passerelles interactives avec nos apprenants : pas moins de 8

Visite du Centre Touristique Laine & Mode de Verviers - Atelier d'écriture - Le gaspillage alimentaire avec les gr. 2 et 3 INTRADEL - Le gaspillage alimentaire par la Commission Alpha / FLE - La gestion des déchets - Visite du Conservatoire de Verviers accompagnés d'une stagiaire elle-même violoniste - Reportage de la RTBF : « L'importance du français pour s'intégrer » avec le Gr.3 et leur professeur Léon SCHILS.

Pendant l'année 2017, nous avons organisé plusieurs rencontres interculturelles par lesquelles nous avons pu obtenir des échanges très intéressants. Ces rencontres avaient pour but de resserrer les liens entre toutes et tous.

Cours de PMTIC, apprentissage de l'informatique pour les demandeurs d'emploi, Assuré par notre informaticienne

Nous sommes reconnus par la RW pour l'enseignement du PMTIC jusqu'à fin 2018. Une nouvelle demande d'agrément est en cours.

Service « Espace dettes »

Cette année le Service a encore traité 69 dossiers en médiation de dettes en plus des dossiers sociaux. C'est énorme pour une employée à temps plein.

Groupes d'appui et de prévention au surendettement, assurés par notre Juriste Alain HOUART

5 groupes en 2017.

La consommation à crédit - Les différentes Cours de Belgique et leurs rôles - Différences entre Médiation de dettes et Règlement collectif de dettes - La recherche d'un emploi - Les huissiers ont-ils tous les droits ?

Participation du Centre à différentes activités

Remise du Prix Olympe de Gouges par le Conseil des Femmes Francophones de Belgique dont nous sommes membre - « Journée internationale des Droits des Femmes » au CRVI - « Marche contre le racisme et les discriminations » - Réunion au Cabinet ministériel d'Isabelle SIMONIS concernant le thème : « Harcèlement de rue et violences sexistes » - Village associatif du 1^{er} mai – Festival Libertad organisé par la ville de Verviers - « Hodimont en fête », la fête de notre quartier - Le Ciné/débat proposé par le partenariat : Espace 28, CRVI, Centre Culturel de Verviers, Infor-Couple et le Collectif liégeois contre les mutilations génitales féminines : Un film contre « Les mutilations génitales féminines » - Le prix Anne-Marie LIZIN/ Théroigne de Méricourt, un partenariat entre Synergie Wallonie pour l'Egalité entre les femmes et les hommes, dont nous sommes membre fondateurs et la Fondation Anne-Marie Lizin – Au « SPEED MEETING » du Parcours d'intégration au CRVI – Conférence organisée par l'Institut pour l'Egalité des femmes et des hommes à Bruxelles : « La violence entre partenaires vous suit-elle jusqu'au travail ? »,...

LES SERVICES DU CENTRE EN 2017

A. LE SERVICE « ESPACE DETTES »

A fonctionné avec une employée

Le Service Médiation de dettes et requêtes en règlement collectif de dettes :

2 permanences/semaines + RV + administratif + aide pour les requêtes en règlement collectif de dettes.

Chaque dossier de MD entraîne obligatoirement la guidance budgétaire

Nombre de dossiers : 69

Le Service social :

2 permanences/semaine + RV + administratif.

Nombre de dossiers : 22

La gestion budgétaire : Pour ce service, il est réclamé une cotisation annuelle de 10€ car il ne bénéficie pas de subside pour les dossiers non assortis à la MD.

Nombre de dossiers : 15.

La guidance budgétaire : est un suivi des dossiers afin d'établir un ordre par urgence des paiements à effectuer. Il n'y en a pas eu en 2017.

Le service juridique :

permanence tous les mardis avant-midi et sur RV.

Participation aux frais 10 € la prestation.

B. LE SERVICE COMPTABILITE / INFORMATIQUE

Bilan + budget et tout ce qui a trait à la comptabilité

Cours de PMTIC pour demandeurs d'emploi

C. SERVICE APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Avec une coordinatrice/formatrice Cours d'ALPHA / FLE / CITOYENNETE

D.LE SECRETARIAT

La secrétaire de direction traite toutes les missions qui ont trait au secrétariat.

Les demandes de subsides et rapports sont remplis en partenariat avec la présidente.

Elle a la responsabilité du Ciné-club (recherche de films suivant les thèmes demandés, grilles de satisfaction, statistiques et rapports).

Tout ce qui n'est pas MD ou comptabilité passe par la Secrétaire de direction.

Les employées sont polyvalentes et solidaires pour l'organisation des colloques et conférences/débats où leur présence à toutes est requise. Sans une organisation très structurée, nous ne pourrions mener à bien nos nombreuses missions d'éducation, d'aide et d'information vis-à-vis des publics que nous recevons.

4. Perspectives pour le Centre en 2018

Depuis 2017, nous poursuivons le projet « Initiatives locales d'Intégration » qui a débuté en 2016. Les cours sont encadrés par une équipe pédagogique de 12 formateurs bénévoles, professeurs ou instituteurs retraités. Au niveau logistique, nous pouvons compter sur l'appui du CRVI et de Lire & Ecrire. Les cours Alpha/FLE (sur 4 niveaux) se poursuivront en 2018 avec davantage de rigueur au niveau de l'assiduité des apprenants et de la tenue en classe (arrivées tardives, utilisation du GSM, ...) depuis l'instauration des initiatives locales d'intégration promues par la RW, nous développons le cours de citoyenneté et prévoyons 4 groupes de 20 heures avec l'aide d'enseignants bénévoles qui ont suivi la formation du DISCRI au CRVI. Les cours ont débuté en janvier 2018 et se termineront fin 2018. La formatrice et coordinatrice à mi-temps a, elle aussi, suivi les cours du DISCRI au CRVI pour l'enseignement de la citoyenneté. En cas d'absence d'un professeur bénévole, elle doit le remplacer et elle a aussi la charge des tâches administratives inhérentes aux cours et aux rapports.

Ont repris en 2018 :

- les cours de PMTIC pour demandeurs d'emploi :
- les groupes mixtes multiculturels de conversation ;
- les colloques et conférences/débats et en voici les premiers thèmes : une campagne de lutte contre les violences à l'encontre des femmes et nous pensons aussi à la pauvreté.

Nos rencontres de ciné-clubs/débats mensuelles permettent de développer les thèmes suivants : Le droit des femmes – L'infanticide – La jeunesse délinquante - L'adultère, L'alcoolisme / Les violences conjugales / Le harcèlement scolaire / Le viol / ... et encore d'autres thèmes d'actualité comme : le droit à l'avortement qui seront abordés jusqu'à fin 2018. Plus que jamais les 4 employées de l'association participeront aux différentes activités organisées par le tissu associatif verviétois.

5. Rapport financier

- **Dettes cas DUMESTRE**
- **Présentation des comptes de résultats**
- **Présentation des « bilan 2017 et budget 2018 »**

DOSSIER DUMESTRE : Jugement de décembre 2015

Revalidation ONSS 2017 suite à ma demande 7.109,23 €

Dettes totales au 31/12/2017 52.055,27 €

59.609,50 €

Tribunal du Travail de Verviers et Cour du Travail de Liège + 6.600,00 €

L'effort consenti par l'ASBL a engendré un remboursement de 23.000,00 €

La Trésorière présente le Bilan et le Compte de résultat.

Le bilan de l'année 2017 s'achève avec un bonni de **20.607,99 €**, ce qui permet de diminuer la perte cumulée à hauteur de **43.743,07** (perte 2016 = 64.351,06€).

Les dettes financières sont constantes grâce à l'aide de l'ASBL PIVOT qui nous soutient régulièrement.

Les dettes fiscales et sociales de **41.225.85€** sont en forte diminution (2016 = 63.815.56€) suite au remboursement de la dette DUMESTRE ;

Les actifs circulants de **15.504.57€** sont identiques (2016 = 15.607.25€)

Les charges sont identiques : 2017 – **154.665.29€** (Montant 2016 = 154.690.27€)

Les produits sont en forte hausse : + 10 %, ce qui s'explique par :

Le don du Chevalier BOURSEAUX : 5.000 € en 2017 et le Projet ILLI : 30.000 €

Ce qui permet de libérer un bonni en 2017 de **20.607.99 €** (en 2016 = **3.860.24 €**)

6. Rapport des vérificateurs aux comptes

-Eddy XHONNEUX et Etienne PAULET

Messieurs Eddy XHONNEUX et Etienne PAULET, vérificateurs aux comptes, approuvent les comptes de 2017 et libèrent les administrateurs de la gestion du Centre pour l'année 2017

7. Rapport de l'Expert financier

Etienne Paulet atteste que les documents comptables reflètent fidèlement la situation comptable de l'ASBL.

8. Décharge aux Administrateurs

Le document rédigé par l'Expert financier a été approuvé par l'assemblée.

9. Administrateurs sortants et rééligibles :

- **Jeannine CHAINEUX, Vice-Présidente ;**

- **Pascale VIELVOYE, Trésorière.**

Ce point sera traité lors de l'Assemblée générale statutaire du vendredi 29 juin 2018.

Demande de Jeannine Chaineux

Jeannine Chaineux, Vice-Présidente sortante et rééligible, déclare qu'elle n'envisage pas de demander sa réélection car, au sein du C.A., les réunions se tiennent les vendredis en fin de matinée et il lui est de ce fait impossible d'y assister et d'assumer pleinement son rôle. Jeannine (Gerlach) déclare qu'elle prend bonne note de sa demande.

Cette demande sera traitée lors du Conseil d'administration précédant la prochaine Assemblée générale statutaire du 29 juin 2018.

10. Appel aux candidatures

Nous n'avons pas reçu de candidatures.

11. Votes

Ce point sera traité lors de l'Assemblée générale statutaire du vendredi 29 juin 2018.

12. Divers

Relations avec le Chevalier BOURSEAUX

Jeannine GERLACH, la présidente tient à assurer les Membres de l'Assemblée générale de la bonne santé de l'ASBL, même si les difficultés quotidiennes sont nombreuses.

La situation financière actuelle de l'ASBL est toutefois due, il faut le souligner, à l'exceptionnelle générosité du Chevalier BOURSEAUX notre bienfaiteur et de la Câblerie d'Eupen qui sensibles à notre philosophie nous sont venus en aide par un don annuel en 2016 de 10.000.00 €, en 2017 de 5.000.00€ et déjà en 2018 de 15.000.00 €.

Prochaine Assemblée générale le vendredi 29 juin 2018 à 17 h 30, précédée d'un Conseil d'administration à 17 h 00.

La Présidente lève la séance à 19 h 30.

POUR LE CENTRE F/H – VERVIERS :

Jeannine GERLACH,
Présidente, Administratrice déléguée.

Pierre HAMEL,
Secrétaire.

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU VENDREDI 29 JUIN 2018 A 17 H 30 PROCES-VERBAL

Présent(e)s :

Conseil d'administration : Jeannine Gerlach (Présidente), Jeannine Chaineux (Vice-Présidente), Pascale Vielvoye (Trésorière), Marie-Victoire Derousseaux (Vice-Trésorière), Léon Schils (Administrateur), Karl-Heinz Rennerken (Administrateur).

Personnel : Pascale Leclercq, Geneviève Piron.

Absent(e)s et (excusé(e)s :

Membres du Conseil d'administration : Marie-Claire Hérent, Georges Leclercq, Albert Hallard, Martin Goblet, Pierre Hamel (Secrétaire).

Personnel : Fatiha Asri, Marine Charlier.

Procurations : Jeanne – Marie Degueldre, Sophie Lambert, Julien Mestrez, Farid Nagui, Etienne Paulet.

ORDRE DU JOUR (voir A.G. statutaire du 15/06/2018)

Le quorum des 2/3 des membres n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée générale statutaire du 15 juin 2018, nous avons convoqué une nouvelle Assemblée générale statutaire ce 29 juin 2018.

Nous avons traité les points 9 et 11 de l'ordre du jour.

9. Administrateurs sortants et rééligibles :

- **Jeannine CHAINEUX, Vice-Présidente ;**
- **Pascale VIELVOYE, Trésorière.**

Mesdames Chaineux et Vielvoye sont sortantes et rééligibles.

11. Votes

Mesdames Chaineux et Vielvoye ont été réélues à l'unanimité.

La Présidente lève la séance à 19 h 00.

POUR LE CENTRE F/H – VERVIERS :

Jeannine GERLACH,
Présidente, Administratrice déléguée.

Pierre HAMEL,
Secrétaire.

CINE - CLUBS / DEBATS

FILM / DEBAT « LE SUCRE » : La spéculation boursière - mercredi 25 avril 2018

Sur le ton de la farce, le réalisateur Jacques Rouffio démonte les mécanismes pervers de la spéculation boursière. Basé sur l'éclatement d'une bulle spéculative sur le sucre en décembre 1974, le film est une charge féroce contre la bourse, les banques et l'Etat français qui laisse faire puis, fait éponger les dettes par les petits porteurs et les contribuables. Ce film est en fait un message d'alerte contre la spéculation aveugle qui ne pense qu'à faire des bénéfices.

FILM / DEBAT « LA VIE, L'AMOUR, LA MORT » : La peine de mort - mercredi 23 mai 2018

Ce réquisitoire contre la peine de mort, semi-documentaire, est l'une des réussites de Claude Lelouch. Ce film a fait réfléchir le public sur la peine de mort. Dans certains Etats d'Amérique comme c'est le cas au Texas, la peine de mort est toujours d'actualité. En Belgique, la peine de mort a été abolie en 1996 mais dans les faits, même si elle était prononcée, elle n'était plus appliquée depuis mars 1918. Lors des échanges, certains des participants ont cité les cas pour lesquels la peine de mort devrait être rétablie : assassins d'enfants, pédophiles, violeurs en série, terroristes, ...

FILM / DEBAT « ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE ... » : Les familles recomposées – mercredi 20 juin 2018

L'intérêt de cette histoire tient dans ce qu'on y trouve, inversé, le thème de l'homme - le mâle - se partageant entre deux foyers. Les circonstances qui ont amené cette jeune femme des années 80 à se retrouver dans une telle situation sont expliquées de façon vraisemblable. Comme le scénario, la mise en scène est traitée en finesse. Une comédie dramatique pleine de charme et d'émotion.

Prochaines rencontres du ciné - club / débat thématique :

- **Mercredi 26 septembre 2018 : « Le vieil homme et l'enfant » - L'antisémitisme**
- **Mercredi 24 octobre 2018 : « Entre les murs » - Les difficultés de l'enseignement**
- **Mercredi 21 novembre 2018 : « Beau-père » - L'inceste**
- **Mercredi 19 décembre 2018 : « Ma saison préférée » - La perte d'autonomie**

CONFERENCES ET COLLOQUES / DEBATS

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES A L'ENCONTRE DES FEMMES 2EME RENCONTRE / DEBAT « LA CONDITION DES FEMMES ET DES PETITES FILLES EN INDE » - MERCREDI 18 AVRIL 2018 A 19 H 30

1) Reportage d'ARTE : « Violence au pays de Gandhi »

Synopsis : Un reportage proposé par ARTE sur la violence que subissent les femmes en Inde, pays où une femme est l'être vivant le moins respecté. La survivance du système de castes en Inde ainsi que l'omniprésence des abus masculins à l'encontre des femmes - à tous les niveaux de la société - restent des réalités insupportables. La réalisatrice a voyagé à travers le pays pour enquêter sur les violences qui rongent la société indienne. Elle a notamment suivi le calvaire de Shabnam, une adolescente issue des « intouchables », menacée de mort pour avoir fait condamner ses violeurs membres d'une caste supérieure. Un document fort qui offre une vision peu reluisante du pays en dénonçant fermement les ravages du système de castes.

2) Reportage de France 24 : « L'enfer des femmes en Inde »

Synopsis : Le 16 décembre, pour beaucoup d'Indiens, ce fut le viol de trop. Ce jour-là, une étudiante de 23 ans est violée par six hommes dans un bus de New Delhi, avant d'être battue et jetée nue sur le trottoir. La jeune fille est décédée deux semaines plus tard. Le 16 décembre, pour beaucoup d'Indiens, ce fut le viol de trop. À la suite de ce viol collectif, des milliers de personnes ont manifesté pour réclamer une meilleure protection des femmes en Inde et une meilleure prise en compte par les autorités policières et judiciaires des affaires d'agressions sexuelles. Depuis le 1er janvier, la police de New Delhi enregistre 4 affaires de viol par jour, comparé à une moyenne de 2 affaires rapportées quotidiennement en 2012 - même si ce plus grand nombre peut s'expliquer par une volonté accrue des femmes à porter plainte. FRANCE 24 est allée à la rencontre des Indiennes... mais aussi de ceux qui les harcèlent pour tenter de comprendre cette société où les femmes sont encore souvent considérées comme de vulgaires marchandises.

ECHANGES AVEC LE PUBLIC



Après la projection de ces deux reportages sur la condition des femmes indiennes, nous avons échangé nos points de vue avec le public et l'intervenante de la soirée, Jeannine Gerlach, féministe, membre du Conseil des Femmes Francophones de Belgique et de la Synergie Wallonie.

Le terrible cas d'une jeune femme qui a subi des actes graves qui ont eu des conséquences tout aussi graves a été exposé par une des participantes. L'histoire s'est passée le 16 décembre 2012, à Delhi. Ragini, 23 ans, prend le bus avec un ami après être allée au cinéma. Elle y est violée par 6 hommes qui l'ont aussi tabassée avec une barre de fer, puis jetée sur le bord de la route. Elle meurt 10 jours plus tard à l'hôpital. La population de Delhi s'est enfin révoltée et a envahi les rues de manière à ce que le tabou des violences quotidiennes subies par les femmes indiennes soit été révélé au monde entier. Il est vrai que dans cette société indienne, être du sexe féminin est considéré comme une véritable malédiction.



Concernant l'avortement sélectif, le reportage nous a montré que tout commençait dès la grossesse. Considérées par leurs familles comme un poids du fait de la dot qu'elles nécessitent au moment du mariage, les filles sont perçues comme un fardeau. En conséquence, il est courant que de nombreuses jeunes mères éliminent leurs filles au berceau. Ces infanticides ont décimé une génération de femmes, et actuellement, il est procédé à l'avortement sélectif. Des médecins corrompus annoncent aux mères, grâce aux échographies, de quel sexe sera leur enfant. S'il s'agit d'une fille, elles sont inévitablement tentées d'avorter. Cela cause un réel problème, soulève une participante car les statistiques montrent qu'en 2011, il est né 914 filles pour 1 000 garçons. Dès lors, des milliers d'hommes ne trouvent pas d'épouses, faute de femmes dans leur région, et ils doivent en chercher ailleurs. A propos du viol, nous avons débattu de la grande cité de Delhi, surnommée "la capitale du viol" car elle en comptabilise 1 toutes les 14 heures ! Et ces statistiques ne prennent pas en compte ces nombreuses femmes qui, par honte et par peur, refusent de déposer une plainte dans un commissariat. Il faut dire qu'elles ne sont pas toujours prises au sérieux et que nombre de plaintes ne sont tout simplement pas enregistrées. Ces femmes sont donc contraintes à se taire. Le gouvernement, quant à lui, préfère le plus souvent la fuite en avant et laisse faire sans réagir.

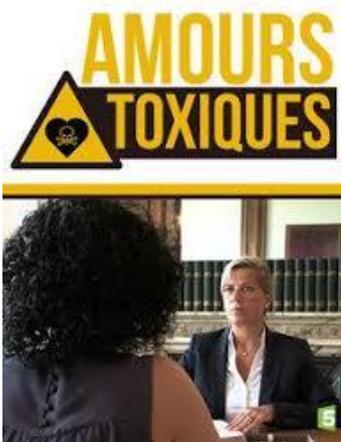
En conclusion de cette rencontre / débat, nous avons déduit que pour lutter contre les violences faites aux femmes, il faudrait faire bouger les mentalités mais cela comporte de grosses difficultés. Dans ce pays rompu à la tradition qui considère le sexe féminin comme inférieur, il est très compliqué de faire comprendre aux hommes qu'une femme n'est pas responsable des violences qui lui sont faites. Effectivement, tant d'hommes blâmant une jeune fille pour sa jupe, son maquillage ou encore pour être sortie à une heure jugée peu "raisonnable" qu'il est difficile d'entamer un dialogue serein sur ce sujet.

Ce constat effrayant est peu porteur d'espoir pour l'avenir alors que l'Inde est pourtant en plein développement et est, de plus, la 1^{ère} démocratie du monde.

En Inde comme ailleurs, on connaît le poids de l'éducation dans l'avancée des droits. Avec des femmes mieux éduquées et diplômées, pouvant être autonomes financièrement, le pays verrait enfin sa société évoluer. On est loin de cela actuellement ! Par contre, il existe heureusement un point positif : certaines femmes courageuses ont décidé de prendre la parole et elles s'insurgent via internet du traitement qui leur est réservé en Inde. Leur action pourrait, petit à petit, faire évoluer la situation peu enviable des femmes en Inde et les mentalités des hommes mais les résultats positifs prendront des années à arriver. Lors de cette soirée, nous avons distribué des flyers « Non à la violence conjugale » qui indiquent la marche à suivre et les numéros verts à contacter en cas de violences ou en qualité de témoin d'actes de violences en Belgique.

Pascale LECLERCQ

**CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES A L'ENCONTRE DES FEMMES
3EME RENCONTRE / DEBAT « SORTIR DU HARCELEMENT MORAL ENTRE
PARTENAIRES » - MERCREDI 30 MAI 2018 A 19 H 30**



Documentaire « Amours toxiques »

Un film de Danièle ALET. Produit par Fabienne SERVAN SCHREIBER et Estelle MAURIAC

Synopsis : Peur, torture au quotidien, le vocabulaire employé par les victimes de pervers narcissiques au sein du couple est d'une rare violence. 4 témoignages nous révèlent les difficultés de sortir de l'emprise d'un manipulateur et de se reconstruire.

ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Agresseur, dominateur, pervers narcissique, prédateur : les mots ne manquent pas pour décrire ce qu'est un manipulateur psychologique. Pour autant, le phénomène dont sont victimes les personnes sous l'emprise d'un proche, mari, ami ou même membre de la famille, reste encore méconnu et mal défini. Les individus concernés, souvent fragiles, n'ont pas toujours conscience d'être manipulés. Ils subissent une forme de harcèlement moral dont il est difficile de faire la preuve. Marie, Frédérique, Myriam, Léna et Jean-Jacques, pris au piège de ce cercle vicieux dans leur propre couple, témoignent de leur expérience des amours destructrices. Comment en sortir ?

On parle de plus en de plus en plus des pervers narcissiques et de leurs pratiques néfastes mais on se rend compte que les victimes n'ont même pas conscience d'être leur proie et s'en rendent compte, le plus souvent, après coup. Car les mécanismes utilisés par les pervers narcissiques pour avoir une emprise forte sur leur victime sont très insidieux et habiles. Les victimes sont isolées et n'ont presque plus de contacts avec l'extérieur.

Qui sont ces victimes ? Quels sont ces mécanismes ?

Les témoignages nous ont montré qu'il s'agit de personnes comme les autres, victimes malgré elles. Même si la majorité des témoins sont des femmes, les hommes en sont tout autant victimes. Seuls quelques-uns d'entre eux osent témoigner, montrer leur vulnérabilité, dans un monde où le stéréotype masculin est toujours celui de l'homme fort. « Il existe des failles que nous avons tous, et qui ne sont pas des failles avec des gens normaux, mais que les pervers exploitent. » C'est en ces termes que la comportementaliste Isabelle Nazarre-Aga explique comment ces personnes sont devenues victimes de pervers.

Tout au long du documentaire, la honte qui habite chacune des victimes est palpable. Honte d'être elles-mêmes, dû à une mauvaise estime personnelle déjà présente avant leur rencontre avec un pervers, mais que celui-ci s'empresse d'exploiter et honte de ce qu'elles vivent. Et c'est cette honte qui empêche la victime de parler, de partager son expérience avec ses amis, avec l'extérieur. Une honte qui enferme encore plus la victime dans cette relation morbide. Car, comme le dit la psychothérapeute Isabelle Nazarre, « C'est morbide d'être avec un manipulateur pervers ». Les témoins défilent tout au long du documentaire, relatant les techniques d'emprise de ces manipulateurs ultra-toxiques. Un travail de sape minutieusement orchestré, visant à isoler, à faire perdre ses repères à l'autre. Humiliations, tyrannie, critiques constantes, contrôle permanent, tout est bon pour réduire l'autre à l'état d'objet obéissant.

Des témoins qui sortent peu à peu la tête de l'eau et qui osent enfin raconter l'enfer qu'était leur quotidien. Des témoins en phase de reconstruction qui cherchent encore un sens à ce qu'elles ont vécu. Des survivants sortis de l'ombre.

Comme certains peuvent se demander, l'amour a-t'il été présent à un moment dans ces relations ou ces relations sont-elles juste l'expression d'un attachement malade à l'autre ?

Un reportage de Danièle Alet.

Lors de cette soirée, nous avons distribué des flyers « Non à la violence conjugale » qui indiquent la marche à suivre et les numéros verts à contacter en cas de violences ou en qualité de témoin d'actes de violences en Belgique.

Pascale LECLERCQ

CONFERENCE / DEBAT « LA PSYCHOLOGIE HUMANISTE, UN PEU DE TENDRESSE DANS UN MONDE DE BRUTES » PAR ANDRE – FRANCOIS DETRY, PSYCHOTHERAPEUTE - LUNDI 28 MAI 2018



Actuellement, nous vivons dans une société de surconsommation. Les biens matériels proposés aux consommateurs ont explosé. Regardez dans les grandes surfaces la multitude de produits à notre disposition : smartphones, dont on peut douter de la réelle utilité, vêtements, PC, ... Tout est fait pour nous faire acheter de plus en plus souvent et porter le trop-plein dans les bulles de récupération. Nous avons tous chez nous des produits inutilisés qui dorment dans un coin avant d'être apportés à la déchetterie. J'achète, je consomme et je recycle. Tout est devenu matière à consommer au point qu'on est arrivé à une société de surconsommation depuis les années 80. Et dans les années 2000, on a commencé à parler de société d'hyperconsommation. Les hyper consommateurs que nous sommes devenus sont hyperactifs et hyper-connectés. Ces excès et cette démesure nous mènent petit à petit à la catastrophe. La pauvreté est réapparue dans nos pays riches néanmoins, l'attrait de l'objet est tel que des personnes aux moyens financiers très limités succombent à la consommation. Elles se croient obligées de faire comme tout le monde mais le matraquage publicitaires n'y est pas étranger : radio, TV, internet, panneaux publicitaires, ... font que les gens achètent à tort et à travers des produits dont ils n'ont même pas besoin. La publicité dépense des fortunes pour nous inciter à acheter un maximum de produits !

La consommation ne rend pas heureux

Dans les années 60, on n'était pas submergés de produits de toutes sortes comme aujourd'hui mais certains nous mettaient déjà en garde contre le danger de l'aliénation face à la recherche de biens matériels comme but en soi. Pour certaines personnes, la consommation est devenue le but de la vie. Cependant, nous constatons que cette situation ne mène pas au bonheur. En effet, l'individu devient aliéné et une fois son désir réalisé, celui-ci se porte très vite sur un autre produit, et ce cercle vicieux ne s'arrête pas.

Caractéristiques de la société à partir des années 80

Nos sociétés traversent une véritable crise de civilisation qui remonte à cette période. Aujourd'hui, tout est incertain : les grandes institutions comme la famille, l'école, la religion sont discréditées. On peut perdre son emploi demain (licenciements en masse chez Carrefour – Mestdagh, Caterpillar, ...). Tout est devenu fragile : la planète est en danger, les couples sont fragilisés (4 mariages pour 3 divorces en Belgique). Le monde est devenu instable et imprévisible.

A quoi assiste-t-on aujourd'hui ?

Nous connaissons :

- Des migrations économiques suite à la guerre, aux conflits ethniques, au réchauffement climatique ;
- L'hyper-surveillance : nous sommes de + en + surveillés : surveillance sur internet, caméras et nous le serons de + en + ;
- Des guerres d'une extrême violence : même si la violence recule dans le monde et que certains psychologues et penseurs estiment que nous vivons actuellement les meilleures et plus heureuses années depuis que l'humanité existe. L'extrême pauvreté diminue partout (du moins en Europe et dans les pays riches).
- Le retour de l'esclavagisme : des enfants sont utilisés dans des conflits armés et dans nos pays riches, des filles doivent se prostituer pour pouvoir se payer leurs études.
- La surpopulation : d'1 milliard d'habitants dans le monde en 1950, nous sommes passés à 7 milliards en 2011 et nous devrions atteindre 8.4 milliards d'humains en 2025 !
- Un immense marché sans démocratie : partout dans le monde, la démocratie semble en panne : les politiciens sont prêts à tout pour se faire réélire, beaucoup de personnes se demandent quel est l'intérêt d'aller voter, on pense que les élections sont truquées (voir les élections présidentielles aux USA fin 2016).
- Des sociétés qui se transforment profondément : l'ère du numérique, la disparition de nombreux métiers, l'apparition d'autres, la fin du pétrole (?), la sensibilisation à l'écologie, l'emprise d'internet sur nos vies, la multiplication des maladies, les cancers qui explosent, et parallèlement à cela, les progrès de la médecine, on vit de + en + vieux, on voyage beaucoup +, ...

Que faire ? Se tourner vers soi et les autres

Nos sociétés d'hyper-consommation, hyper-actives, et hyper-connectées ont fait la promotion de l'AVOIR au détriment de l'ETRE. L'hypertrophie de cet avoir au détriment de l'ETRE débouche sur des insatisfactions profondes. Ce constat assez amer nous fait comprendre que jamais ou quasi jamais la société ne nous demande : mais qui es-tu ? Où veux-tu aller ? Quel est le sens de la vie ?



Elle ne nous questionne jamais sur la question de l'ETRE. Si nous rentrons en nous-mêmes pour nous interroger, nous allons certainement être confrontés à une certaine angoisse et l'angoisse est tout sauf agréable. Le philosophe danois Sören Kierkegaard parle de l'angoisse en ces termes : « L'angoisse est caractéristique de la situation existentielle de l'Homme ». Que nous reste-t-il ? A qui pouvons-nous nous raccrocher ? Cette situation angoissante et qui nous dépasse largement est peut-être l'occasion de nous tourner vers nous – mêmes et avec les autres. Nous assistons d'ailleurs au succès de mouvements comme le yoga, le développement personnel, la pleine conscience, le bouddhisme tibétain, la sophrologie, les salons du bien-être, le massage, certaines formes de thérapie, sans parler d'un goût pour la psychologie et la philosophie.

Apport de la psychologie humaniste

Le courant de la psychologie peut nous apporter quelque chose. Il s'appelle la psychologie humaniste. Au 16^{ème} siècle en Europe, s'est développé un courant d'idée que l'on a appelé humaniste. Il cherche à mettre « les valeurs humaines au-dessus des autres valeurs ». On veut redécouvrir l'homme, redonner la place principale à l'homme. L'humanisme redécouvre la valeur de l'être humain comme l'avaient fait les philosophes grecs durant l'Antiquité. Au 18^{ème} siècle, l'humanisme a débouché sur les Droits de l'homme.

La psychologie est née en Allemagne, en Saxe à Leipzig, durant la 2^{ème} partie du 19^{ème} siècle. Il s'agit d'une « science » jeune qui vient en aide aux êtres humains et qui cherche à expliquer de façon scientifique leurs comportements. Au 20^{ème} siècle, on retrouve Yvan Pavlov (avec sa célèbre expérience du chien qui salive). Ces psychologues se méfient de la conscience et de l'introspection et ne croient guère à l'inconscient et à ses diverses interprétations. Ils veulent une vraie science et des faits que l'on peut prouver et non du verbiage (sous-entendu : je ne suis pas sûr du tout ...).

C'est dans cette optique scientifique qu'est apparu Sigmund Freud. Il veut que les découvertes qu'il fait soient scientifiques et qu'on ne puisse pas les contester. Bien entendu, il ne procède pas comme les psychologues comportementalistes mais il élabore ses propres théories : l'importance de l'inconscient, de la sexualité, du complexe d'Œdipe, du refoulement, de la petite enfance, ... mais il présente les théories comme scientifiques et évidemment, il se trompait. Néanmoins, il a cherché toute sa vie à aider les personnes à mieux vivre, à mieux comprendre leurs rêves, à essayer de comprendre ce qui n'a pas fonctionné dans leur enfance. Il a cherché à apporter une aide à leur angoisse, à montrer que leurs désirs pouvaient être légitimes, ...



Conclusion

A quoi tout ceci nous mène-t-il ?

La société actuelle basée sur la surconsommation ne rend manifestement pas les gens plus heureux. De plus, nos sociétés connaissent un fameux chamboulement dû, on l'a vu, aux problèmes liés au travail, aux migrations, au réchauffement climatique, à la surpopulation et à la perte de repères. Que peut-on faire face à ces situations anxiogènes ? La voie est ouverte pour permettre à l'individu de se retrouver lui-même, de s'interroger sur ses objectifs et d'essayer de tisser à nouveau des liens plus vrais avec les autres. Il faut bien comprendre que dans nos sociétés, les sciences humaines et la psychologie ne sont pas favorisées. Elles n'ont pas d'incidence directe sur la vie des personnes et ont des résultats, certes, mais indirects et à long terme. La psychologie n'a

pas de résultats spectaculaires avec lesquels on impressionne les gens. Elle est incapable de marquer les esprits et au contraire, elle est toujours critiquée.

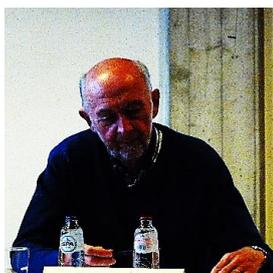
Pascale LECLERCQ

COLLOQUE / DEBAT « LA PROSTITUTION DES MINEUR-E-S ET DES JEUNES EN BELGIQUE » EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE TOURISTIQUE LAINE & MODE – VERVIERS, LE VENDREDI 1^{ER} JUIN 2018 DE 14 H A 17 H AU CTLM VERVIERS (AQUALAINE)



Le colloque / débat s'est déroulé en deux parties. La Présidente a remercié les intervenants et les a présentés à l'assemblée puis elle a donné la parole à Stéphane Durviaux, Attaché au Cabinet du Ministre Rachid Madrane. Stéphane Durviaux nous rappelle que Child Focus, dans son dernier rapport, insistait sur un nouveau phénomène que constituent les « Lover boys » qui sont des proxénètes. L'Aide à la Jeunesse est également touchée depuis quelques années par ce problème et il concerne les MENA (mineurs étrangers non accompagnés). Fin 2015 / début 2016, une politique humanitaire et solidaire a été mise en place avec le Fédéral avec un Plan MENA qui offre des possibilités de prise en charge dans des centres collectifs d'hébergement ouverts spécifiquement aux MENA avec toute l'expertise et le côté éducatif requis. Un projet de familles d'accueil particulièrement novateur a également été créé. Il y a effectivement un public susceptible d'être touché par la prostitution et l'exploitation sexuelle.

A l'heure actuelle, il n'y a pas eu de signalements de prostitution infantine par rapport à des MENA mais on craint quand même qu'en d'autres circonstances, les dizaines voire centaines de MENA qui se trouvent actuellement au Parc Maximilien à Bruxelles soient embrigadés dans des systèmes d'exploitation sexuelle et de traite des êtres humains. L'Aide à la Jeunesse est concernée par ces questions-là et organise des formations pour sensibiliser le personnel du secteur de l'Aide à la Jeunesse à ces questions d'exploitation sexuelle car les MENA qui sont accueillis dans les centres requièrent une attention particulière à ce sujet. Le site internet de l'Aide à la Jeunesse propose de nombreuses informations et liens liés à cette thématique. Un autre phénomène dont on a parlé récemment et qui est tout aussi inquiétant est la question de la prostitution étudiante. Face à la croissance récente de la prostitution étudiante et de la manière dont sont présentées les campagnes « Sugar Daddy », on a pu mettre en évidence les dérives. Un colloque a été organisé en février à l'Ulg à destination des services sociaux pour les sensibiliser à cette question. Une campagne a été réalisée également pour informer les étudiant(e)s. Un site web offre aussi une information générale sur ce phénomène. Des questions fondamentales sont posées et cela passe par la réforme du système des allocations d'études, ... Cette problématique concerne l'ensemble de la société.



Alain Houart, Docteur en Droit U-Liège, prend ensuite la parole pour rebondir sur le sujet et explique qu'il y a 4 ans d'ici, le Centre F/H - Verviers avait organisé un colloque sur le même thème mais actuellement, il constate que la situation est toujours aussi alarmante. Le problème est concrètement médiatisé. On parle de 6 000 étudiant(e)s qui se livrent à la prostitution en Belgique. Le procès Nigéria a eu lieu récemment. Une filière nigériane a été démantelée. Les Nigériens (190 000 000 d'habitants), pour sortir de la pauvreté, se livrent à cette prostitution et l'actualité nous ramène en permanence à ces drames humains et sociaux. La prostitution représente un impact sur les jeunes, sur leur vie et leur vision de la société.



Ariane Couvreur, d'ECPAT – Belgique, lutte contre toutes les formes d'exploitation sexuelle des mineurs. Il est important de revenir sur la terminologie et l'ampleur du phénomène de la prostitution des mineurs. C'est compliqué de chiffrer cela car il s'agit d'un phénomène très caché. L'ouverture de l'Espace Schengen a amené d'autres types d'exploitation des êtres humains. Durant des voyages, des enfants sont livrés à des individus qui prennent des images et vidéos pornographiques pour des réseaux pédophiles. Certains enfants sont forcés à se présenter dans des échanges vidéo en direct avec des adultes. La prévention est effectuée dans les écoles et les centres pour MENA pour les informer. La campagne « Je dis STOP » pour lutter contre ces abus. La Thaïlande et la Russie sont des endroits où on retrouve beaucoup d'abus sexuels sur enfants et de la prostitution infantine. Sur 30 000 victimes, on dénombre 1 000 enfants. 3 800 auteurs ont été condamnés pour des faits de proxénétisme et de traite des êtres humains. Les « Lover Boys », jeunes garçons âgés de 20 à 30 ans, vont s'arranger pour séduire des jeunes mineures pas spécialement vulnérables mais assez influençables. Dès qu'ils trouvent une faille, ils les séduisent et les isolent de leur famille et de leurs amis. Mises à l'écart, parfois à l'étranger, ces jeunes filles seront amenées à se prostituer car elles seront sous l'emprise de leur compagnon qui peut devenir violent s'il n'arrive pas à ses fins. Les jeunes sont nombreux à se prostituer dans les écoles pour gagner de l'argent. La plupart des victimes sont des filles mais il y a beaucoup de garçons également.



La parole est ensuite donnée à Pascale Vielvoye, juriste. La prostitution en Belgique n'est pas un délit. La prostitution est d'accepter les contacts physiques de quelque nature qu'ils soient de manière à satisfaire des besoins ou plaisirs physiques. On voit bien de quoi il s'agit et ce n'est pas punissable mais toute une série de comportements le sont. Le racolage sur la voie publique, l'incitation, la provocation à inciter les personnes à avoir des contacts sexuels en font partie. La peine est élevée du double si le délit est dirigé vers un mineur. L'avantage matériel peut débuter par une fellation contre une cigarette. Il est nécessaire de prévenir les jeunes et la Loi est là mais quand il est trop tard et qu'on a arrêté le proxénète, il faut surtout lutter contre la recrudescence de la prostitution infantine en effectuant un large travail de prévention rapidement. Il faut pouvoir expliquer aux enfants ce qu'est une relation sexuelle de la même manière que l'apprentissage de la relation femme / homme et fille / garçon.

Quand on a parlé de la prostitution estudiantine, dans les grandes villes, on constate que cela a toujours existé mais cela a fait un tollé en Belgique car la publicité pour les « Sugar Daddy » est arrivée. La Loi dit que si la publicité, de façon directe ou indirecte, offre des services à caractère sexuel et qu'elle s'adresse à des mineurs, elle est interdite. Cependant, la publicité pour les « Sugar Daddy » est adressée à de jeunes majeurs (étudiants) et elle est donc légale. Quand on parle de diffusion, les peines sont identiques lorsque les services sexuels sont fournis via un moyen de télécommunication. En Belgique, l'incitation à la prostitution par internet tombe sous le coup de la Loi et il y a certainement un travail à faire en matière d'application de la Loi. La Cyber-Police met des mois et des mois pour retrouver les auteurs de tels actes car ils sont très difficiles à débusquer. On parle de proxénétisme et les notions deviennent tout de suite plus floues. Il est difficile de prouver que le propriétaire était au courant qu'il louait sa chambre à une prostituée.

Il y a la notion de consentement et c'est là que se joue le plus grand problème en matière de répression. Si un jeune a moins de 14 ans, la Loi considère que tout acte de pénétration de quelque nature qu'il soit est un viol à l'aide de violence. A partir de 16 ans, un mineur peut légalement avoir des rapports sexuels hétéro ou homosexuels. La Loi l'y autorise. Entre 16 et 18 ans, le jeune est toujours soumis à l'autorité parentale et peut bénéficier de tout un système d'aide à la jeunesse et de la Loi de protection de la jeunesse. La Loi est floue et son efficacité est toute relative.



Pierrette Pape, de l'association ISALA, prend ensuite la parole. Elle explique ce qu'est un « Sugar Daddy », qui se traduit par « Papa en sucre ». C'est de l'inceste. On a donc un « Papa en sucre » qui va coucher avec une jeune fille. Les hommes riches rencontrent des femmes et donnent des critères de sélection pour choisir celle qui leur plaira le mieux. La prostitution étudiante ne se voit pas. Les sites spécialisés parviennent à présenter les choses sous un autre aspect pour qu'on ne se rende pas vraiment compte qu'il s'agit bien de prostitution. Il y a vraiment du marketing derrière tout cela. La prostitution des étudiantes fait que les jeunes femmes sont isolées et n'osent pas en parler. Elles s'absentent, sont fatiguées et décrochent de leurs études. A la fin de celles-ci, si elles ne trouvent pas de travail, elles risquent de poursuivre la prostitution pour subsister et d'y rester définitivement.

La société valide des incestes parce que c'est commercial et qu'il y a beaucoup de marketing autour de cela. Au niveau des annonces à caractère sexuel dans les journaux, il y a une multitude d'annonces explicites. Cette infraction est bien établie mais n'est pas poursuivie.

La deuxième partie de ce colloque / débat reprend après la pause.



Nous reprenons avec le témoignage de Pascale Rouges, survivante de la prostitution, qui nous explique que le thème de survivante lui convient bien car elle est une ancienne prostituée. Elle a commencé lorsqu'elle était encore mineure (la majorité n'était fixée qu'à 21 ans à l'époque). A 18 / 19 ans, on est encore très jeune et les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas encore matures et ne savent pas encore ce qu'ils souhaitent faire de leur vie. Pascale s'est prostituée pendant 5 ans. Elle faisait le trottoir à la gare du nord à Bruxelles. Elle n'a jamais apprécié ce métier qui n'en est pas un. Toutes les ex-prostituées gardent en elles de blessures et des cicatrices qui les accompagnent tout au long de leur vie. Quand les étudiantes se prostituent en tant que « Sugar Baby » pour se payer leurs études, ou les jeunes de 13 / 14 qui font ça dans les écoles pour recevoir une cigarette ou se payer un

smartphone, ils ne s'imaginent pas que d'un point de vue psychologique, il restera des séquelles à vie (surtout pour les jeunes filles) et Pascale pense qu'il faut les éduquer davantage par rapport à cela. Il a fallu à Pascale des années d'une relation normale avec un homme pour se rendre compte que malgré tout, il y a des choses et des ressentis qui peuvent revenir. Un homme insistant replongera la femme dans la situation « prostituée / client ». Cela brise la relation mais personne n'y pense. Celles qui sortent de la prostitution connaissent ces séquelles et c'est affreux à vivre. Certaines prostituées estiment que la prostitution est un choix car elles ont besoin d'argent mais dès lors, est-ce vraiment un choix si elles n'ont pas d'autre solution ? Quand on en arrive là, on n'a déjà plus le choix. On n'arrondit pas ses fins de mois de cette façon. Une prostituée riche, Pascale n'en connaît pas ... Pascale a reçu une éducation, elle a été à l'école mais elle était « fleur bleue » et sa naïveté a été exploitée à mauvais escient et c'est ainsi qu'elle est arrivée dans la prostitution.



La parole est ensuite donnée à Pascale Maquestiau, de l'ONG « Le monde selon les femmes ». Cette ONG de développement s'intéresse à la question de la marchandisation du corps des femmes. Elle développe une campagne et un positionnement abolitionniste. Une femme en situation prostitutionnelle va connaître toutes les formes de violences (physique, sexuelle, psychologique, ...). Si on ne s'engage pas face à la question de la prostitution, on passe à côté d'une politique contre les violences pour toutes les femmes. Il serait vraiment important que tous les plans, décrets, lois et travailleurs qui luttent contre les violences faites aux femmes prennent en compte également l'aspect « Prostitution ». La question de prévention est importante mais comment va-t-on intégrer le terme de prostitution ? Il faudrait financer les témoignages des prostituées pour qu'elles effectuent un travail de prévention dans les écoles. La prostitution n'est que la pointe de l'iceberg. L'hypersexualisation envahit tout l'espace de notre quotidien et on banalise finalement la culture du viol. Nous devons tous jouer

un rôle car il existe un mécanisme pervers qui permet la marchandisation du corps des femmes. Les références à l'hypersexualisation deviennent omniprésentes. Ce phénomène est flagrant au niveau de la publicité où les images parlent d'elles-mêmes. On voit une fille qui fait une fellation alors qu'il s'agit d'une publicité sportive. Pour vendre des chaussures, on installe des situations pornographiques qui servent de support à la marque. Internet, les réseaux, les magazines et les jeux vidéo sont tous liés à de la pornographie sous l'une ou l'autre forme. Les femmes y sont représentées comme partenaires sexuelles. Les associations féministes déposent plainte contre ces abus. La pornographie et les revues pornos du siècle dernier n'étaient pas accessibles à tous mais actuellement, on trouve tout facilement sur internet : sites pornos pour tous, même les mineurs. La banalisation des images sexuelles est grave.

L'impact sur la santé et la construction de l'identité des enfants est important et il faut pouvoir faire la différence entre virtuel et réalité.

Pierrette Pape rappelle que l'association ISALA aura bientôt 5 ans. Elle fonctionne avec les bénévoles et ne peut donc pas faire de prévention dans les écoles par manque d'effectifs. Tous les jeudis soirs, elle passe sur le terrain à Bruxelles sur deux lieux de prostitution en rue. 700 rencontres avec des prostituées ont eu lieu en 2017 et elles ont été accueillies, ont reçu un accompagnement dans une démarche d'auto-émancipation des femmes. Ce sont d'abord des personnes prostituées et la terminologie est importante : aucune de ces femmes n'est considérée comme une travailleuse du sexe. La majorité d'entre elles est issue d'Albanie, de Roumanie, du Nigéria, de Bulgarie, du Maroc, de Lituanie, ... avec une grande diversité. Ces personnes proviennent de régions désavantagées du monde. Elles ne considèrent pas cela comme un métier normal et veulent pour la plupart s'en sortir et accéder à un emploi « normal », à un logement, au permis de conduire, ... Elles sont dans un cercle vicieux car elles ne parviennent pas à en sortir étant donné qu'elles doivent manger et payer leur loyer. L'impact de la prostitution pendant des années sur la vie de ces femmes est important et destructeur. Les séquelles sont invisibles mais sont des handicaps pour s'inscrire dans une société qui n'est pas prévue pour aider ces femmes. Les jeunes ont une image complètement faussée de la prostitution. Pour eux, il y a la putain et la mère et les deux sont totalement dissociées. Ils connaissent très bien les pratiques et les déviances. Ils en connaissent beaucoup car la pornographie est présente partout et accessible même aux enfants. La présence des bordels impacte sur la manière dont les jeunes se construisent pour le développement de leur sexualité. Dans certaines écoles, il existe des concepts appelés « Putes et macs » : ce sont des soirées où les filles se déguisent en putes et les garçons en macs. C'est vraiment rentré dans la banalisation. La vision et les recommandations d'ISALA sont que la prostitution est un système dans lequel les clients et les entrepreneurs la font vivre et sans cela, elle n'existerait pas. La société décide ce qu'elle en pense et comment elle peut agir. La Loi joue un rôle important. Pour ISALA, la prostitution est une forme de violence. La Suède, la France, l'Irlande du Nord, ... estiment que les prostituées sont des victimes et qu'il faut punir les clients. La Loi oblige la validation par la société de valeurs et la crainte de la Loi permettra de ne pas acheter le corps d'une femme. En Belgique, les femmes sont à vendre et ce n'est pas normal. Certaines femmes souhaitent en sortir mais n'ont pas de programme d'aide pour y parvenir alors, comment faire ? ISALA veut faire avancer les choses et aider les femmes mais reçoit des subsides ridicules qui ne permettent pas de travailler comme il le faudrait. En Belgique, des Lois pénalisent les proxénètes mais ne sont pas mises en place. Par exemple : rue d'Aerschot où il y a énormément de prostituées ... La situation est connue mais il n'y a pas de contrôles car les villes touchent beaucoup d'argent sur les taxes. Il faut être conscient que si on banalise la prostitution, les enfants seront les premiers touchés.



La parole est ensuite donnée à Sophie Lambert, Echevine de l'Egalité des Chances de la Ville de Verviers. A Verviers, la situation n'est pas alarmante et il est difficile d'objectiver la situation actuellement par rapport à la traite des êtres humains. La Ville de Verviers est vigilante par rapport à la prostitution. L'asbl ICAR propose des permanences dans une Maison Arc-en-ciel qui s'adressent principalement aux personnes homosexuelles. A Verviers, il n'y a pas la volonté d'accueillir un Eros Center. Il y a eu de la prostitution dans un parc public avec des personnes d'origine nigériane et la police a fait cesser ces pratiques. En septembre dernier, les médias ont relevé la promotion de la campagne « Sugar Daddy ». Il s'agissait d'un OVNI et c'était

inimaginable que cela existe sur le sol belge. Est-ce légal de faire ce type de propositions à nos étudiants ? Peut-on faire un commerce des femmes ? Le mouvement de mai 68 libérait les femmes mais comment la situation a-t-elle pu évoluer si mal ? Est-ce que tout est à vendre et peut-on tout acheter ? Tout a-t-il un prix et évoluons-nous dans une société purement mercantile ? Où placer la limite de la marchandisation ? Quid des jeunes ? Est-il convenable de tout réduire à une valeur marchande et peut-on le faire ? Il s'agit d'un vrai débat de société qui amène des réflexions. Le juridique, le philosophique et l'économique demandent qu'on pose des limites à cette question d'éthique. Il y a d'autres actions à mener car ce phénomène prostitutionnel reste surtout une forme de violence et de domination envers les femmes. Il est nécessaire d'avoir un débat au niveau national et on gagnera en efficacité car il faut trouver des solutions structurelles.



Ensuite, la parole est donnée à Isabelle Stommen, Députée CDH au Parlement wallon et à la FWB. Les documentations trouvées sur internet sont moins parlantes que ce dont on a parlé lors de ce colloque. On a tendance à hiérarchiser les types de prostitution. On dilue le phénomène et on l'édulcore en le subdivisant. Les femmes du CDH sont fermement positionnées pour l'abolitionnisme de la prostitution ainsi que pour la poursuite des clients. Pour le moment, on a voté au Parlement wallon une proposition de résolution qui encourage le Gouvernement à envisager la demande. En rapport avec l'abolitionnisme, ce serait bien que la Loi soit plus stricte et pour en arriver à l'éducation des jeunes dans le cadre de l'EVRAS (Eveil à la relation affective et sexuelle) à l'école. Une position abolitionniste peut renforcer tout discours retenu dans le cadre de l'EVRAS. Il faut une norme claire pour les jeunes car ils en ont besoin. Il y a une volonté de labelliser les personnes qui iront en parler dans les écoles au Cabinet Simonis.

Ce sujet délicat dans les écoles est évacué par les Pouvoirs organisateurs de celles-ci car il y'a une crainte de retours des parents et de plaintes. Il faudrait un programme qui serait un moyen d'imposer aux écoles une série de sujets à aborder.



Hélène Ryckmans, Députée ECOLO au Parlement de la FWB prend la parole. Elle est aussi Vice-Présidente au Conseil du CFFB. Ce qui est en jeu avec l'EVRAS, c'est les tensions entre les tabous et les non-dits et la tension qui existe avec les groupes qui ont un discours rétrograde par rapport au droit des femmes et de l'autonomie des femmes. Il faut surtout retravailler avec les enfants dès le plus bas âge sur une éducation non sexiste et qui renforce l'autonomie dès le plus jeune âge. On doit intégrer les questions de genre dans la formation des enfants, instituteurs et éducateurs. Il travailler sur l'autonomie et l'intégrité physique auxquelles chaque enfant a droit.

15 % des bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale sont étudiants et connaissent une grande précarité. L'exclusion du chômage amène les étudiants à devoir s'autonomiser par rapport à leurs parents et il faudrait instaurer pour les jeunes de 18 à 24 ans un revenu de base pour leurs études. Les universités devraient pouvoir se positionner sur ces questions.

Les Services d'aide aux victimes ne sont pas suffisamment connus et ce n'est pas évident d'y avoir recours. La prostitution n'est pas encore assez perçue comme une violence. La traite des êtres humains est la forme la plus extrême de la prostitution.



Le rôle des communes et des différents niveaux de pouvoir est important. Elles touchent des rentrées financières mais elles doivent pouvoir gérer les problèmes et les nuisances causés par la prostitution.

La Présidente remercie l'ensemble des invités et offre à chaque intervenant une tarte au riz, ambassadrice de la ville de Verviers et un des fleurons wallons.

Pascale LECLERCQ

La prostitution tue. Il est temps de comprendre pourquoi



Une carte blanche d'isala, co-signée par une trentaine d'associations et publiée par le journal Le Soir le 14 juin 2018.

Eunice, une jeune femme nigériane, a été tuée dans la nuit du 4 juin dans le quartier des carrées de la commune de Schaerbeek où elle était prostituée. Ce n'est pas le premier meurtre d'une personne prostituée à Bruxelles cette année. Il y a à peine un mois, un « client » avait tué, de plus de cinquante coups de couteau, Laura, une jeune femme roumaine, à Etterbeek, au prétexte qu'il n'avait pas obtenu le remboursement qu'il avait exigé, car il estimait que la prestation avait été trop

courte. La prostitution tue. Parce que la violence est inhérente à la prostitution.

Un taux de mortalité très alarmant

Regardons les chiffres dans d'autres pays. Déjà en 1985, un rapport canadien sur la prostitution et la pornographie concluait que les femmes prostituées avaient un taux de mortalité 40 fois plus élevé que la moyenne nationale. En Allemagne, où l'industrie du sexe a carte blanche, où les bordels sont légalisés et les proxénètes des « entrepreneurs », 57 meurtres ont été répertoriés depuis 2002, commis par des « clients » ou des personnes du milieu. Depuis janvier 2018, ce sont déjà 5 meurtres ou tentatives de meurtre qui ont été commis sur des personnes prostituées. En Espagne, la culture du « puticlub » (légalisée grâce au lobby des patrons de clubs) s'est accompagnée du meurtre de 31 femmes prostituées entre 2010 et 2015, 22 de la main des « clients ». Aux Pays-Bas, les chiffres indiquent environ 28 meurtres de personnes prostituées depuis la loi dépénalisant le proxénétisme. En France, avant l'adoption de la loi abolitionniste, une simple revue de presse nationale permettait d'établir qu'en moyenne, plus de trois personnes prostituées étaient assassinées chaque année. Pour la seule année 2014, les associations de terrain comptaient à minima 8 meurtres de personnes prostituées ; à chaque fois que le meurtrier a été identifié, il s'agissait d'un « client » de la prostitution. Et tous ces chiffres ne tiennent évidemment pas compte des actes de violence innombrables auxquelles les personnes prostituées doivent faire face.

Violences au quotidien

Les meurtres et les violences contre les personnes prostituées ne sont pas un dommage collatéral de l'activité ; ce sont au contraire les conséquences directes d'un système fondé sur la domination et l'exploitation sexuelle des femmes. L'objectif de l'industrie du sexe est de faire des bénéfices financiers (en Belgique, le chiffre d'affaires de la prostitution approche les 900 millions d'euros) en s'appuyant sur la domination masculine qui justifie l'existence de marchés du sexe pour satisfaire des soi-disant besoins sexuels masculins. En institutionnalisant la prostitution, la société donne feu vert aux hommes pour s'arroger le droit d'avoir accès aux corps des femmes, en échange d'argent.

Quand on sait que la très grande majorité des personnes prostituées (au moins 80 % en Belgique selon la police) sont victimes de traite, qu'elles ont connu des violences et de la maltraitance dans l'enfance, qu'elles n'ont pas d'opportunité économique dans leur pays d'origine, et qu'elles sont souvent issues de minorités discriminées, comme le constate l'association de terrain isala, on comprend vite que la prostitution renforce un rapport de pouvoir entre celui qui achète et celle qui est achetée. Dans ce contexte, les violences et les tentatives de meurtre deviennent le quotidien des personnes prostituées. Elles sont considérées comme des marchandises dans une société de consommation : comme le dit un jeune homme à la frontière espagnole : « Elles ne parlent pas, tu peux les traiter comme de la merde, les attraper par les cheveux et tout et tout. »

L'exception suédoise

En comparaison des pays cités ci-dessus, la Suède ne compte aucun homicide de personnes prostituées sur son territoire depuis l'adoption de sa loi abolitionniste en 1999. Le seul cas (manipulé par les partisans de la dépénalisation du proxénétisme) est celui d'une jeune femme tuée par son ex-mari violent et qui avait été « escort » des années auparavant ; un cas (malheureusement) typique de violence conjugale masculine. La loi suédoise reconnaît que la normalisation de la prostitution ne peut qu'amener plus de violences pour les personnes en situation de prostitution ; c'est pourquoi elle vise à changer les mentalités pour que les personnes soient reconnues comme victimes et accompagnées dans leurs démarches si elles souhaitent sortir du milieu, au lieu de les voir comme des délinquantes. En criminalisant tous les acteurs qui profitent de la prostitution des plus vulnérables (les proxénètes, les trafiquants et les clients), la loi suédoise dénonce une industrie motivée par l'argent et qui perpétue des clichés sexistes sur une masculinité dominante pour justifier les violences contre les femmes. L'absence d'homicide dans la prostitution dans le pays, depuis 19 ans, montre bien que l'abolition de la prostitution, au travers d'un changement de mentalité et de masculinité, est positive pour les personnes en situation de prostitution, comme pour toute la société. Il faut noter également que les mesures de ce que l'on appelle maintenant le modèle nordique en matière de prostitution faisaient partie intégrante d'une loi holistique contre les violences contre les femmes, appelée « la paix des femmes ». La Suède avait bien compris que la normalisation de la prostitution contribue à la banalisation des violences masculines, en justifiant l'accès des hommes au corps des femmes, en dehors de tout consentement et de désir réciproque.

L'abolition est possible. Maintenant !

La prostitution tue parce qu'elle est intrinsèquement un système de violence et qu'elle s'inscrit dans le continuum des violences masculines. C'est l'abolition de ce système qu'il faut viser si l'on veut mettre fin aux violences contre les personnes prostituées. En tolérant et en banalisant l'exploitation de la prostitution d'autrui (Villa Tinto à Anvers, rue d'Aerschot et carrées à Bruxelles, bordels en Wallonie...), la Belgique crée les conditions pour que cette violence continue. Il est temps de viser l'abolition du système prostitutionnel en adoptant enfin une politique ambitieuse et cohérente au niveau fédéral : ne plus pénaliser les personnes prostituées, y compris étrangères, mais leur offrir protection et assistance ; mettre en place de réels parcours de sortie de la prostitution ; pénaliser l'ensemble des acteurs qui alimentent les marchés du sexe et la traite, à savoir les proxénètes, les propriétaires de bordels et vitrines, les trafiquants et les « clients ». L'abolition est possible maintenant, elle demande simplement du courage politique et une volonté claire de réaliser l'égalité femmes-hommes.

Signataires: isala asbl ; L'ilôt asbl ; Oasis Belgium vwz ; Collectif Femmes Survivantes ; La Voix des femmes ; GAMS Belgique ; Vrouwenraad ; Conseil des Femmes Francophones de Belgique (CFFB) ; Section du CFFB de Charleroi Thuin ; Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) ; FPS Liège ; FPS de Charleroi ; Zéromacho Belgique ; JUMP ; Maison de la Famille asbl ; AWSA-Be ; Le Monde selon les femmes asbl ; Université des Femmes ; Femmes et Santé ; Elles Tournent ; Lobby européen des femmes ; Asbl Mouvement pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes ; Centre Femmes/Hommes-Verviers ; MujeresMundi ; Maison de la Laïcité de Liège ; Collectif des femmes de Louvain-la-Neuve ; Asbl Solidarité femmes et refuge pour femmes victimes de violences, La Louvière ; Synergie Wallonie pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes asbl ; Asbl Caravane pour la Paix et la Solidarité ; Fondation Anne-Marie Lizin ; Corps écrits ; CFEP ; CAP International.

PARTICIPATION A LA SEANCE PLENIERE « AU-DELA DU STATUT COHABITANT » DU SENAT DE BELGIQUE LE JEUDI 19 AVRIL 2018 A BRUXELLES

Lors de cette journée, la Présidente et la Secrétaire de direction du Centre ont participé à une séance plénière au Sénat de Belgique sur le thème du statut cohabitant et des difficultés étroitement liées à ce statut. Les problèmes liés au statut de cohabitant sont connus depuis de très nombreuses années et régulièrement dénoncés par divers acteurs actifs dans la lutte contre la pauvreté. Les montants des allocations sociales ne suffisent que rarement à mener une vie conforme à la dignité humaine, les montants au taux cohabitant encore moins. L'existence de ce statut entrave la liberté de choix aussi essentiels que de vivre en couple, d'accueillir un enfant majeur chez soi, d'héberger des connaissances ou des membres de la famille. Il n'est pas neutre non plus en termes de genre puisqu'il concerne davantage les femmes.



Alors qu'aujourd'hui la colocation est devenue une nécessité pour un grand nombre, ceux qui perçoivent une allocation n'ont accès à cette forme de logement - qui permet de faire des économies en termes de loyers - que moyennant une perte de revenu. Ces mêmes acteurs de terrain ont aujourd'hui le sentiment que cette problématique ne figure toujours pas parmi les priorités politiques.

C'est la raison pour laquelle le Service de lutte contre la pauvreté organisait cette matinée, dont l'objectif était d'informer les participants des pistes qui sont actuellement explorées par des institutions concernées, des initiatives concrètes déjà prises ou envisagées afin de dépasser le constat et de passer à l'action. Un temps d'échanges était également prévu en groupes de travail et de manière plus informelle durant le lunch.



Cette matinée de réflexion s'adressait aux acteurs confrontés d'une manière ou l'autre aux limites de ce statut : personnes en situation de pauvreté et associations engagées à leurs côtés, syndicats, mutualités et autres organisations de la société civile, chercheurs, administrations, parlementaires, collaborateurs de cabinets ministériels ... Cette rencontre a été organisée à la suite du 9ème rapport bisannuel du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, intitulé 'Pauvreté et citoyenneté'.

« PETITS - DEJEUNERS MALINS » DU CRVI – MARDI 24 AVRIL 2018 THEME : PRESENTATION DE L'ASBL « INDEPENDANCE & DIGNITE »



Ces rencontres permettent de découvrir un projet local, une action ou encore une méthode de travail, le tout autour d'un petit déjeuner convivial ... Lors de cette rencontre, le CRVI a présenté l'asbl « Indépendance & Dignité ». Cette association existe depuis peu mais elle a déjà réalisé de belles choses pour les personnes sans domicile de Verviers. Créée en 2016, l'association « Indépendance & Dignité » s'est fait connaître au travers de plusieurs domaines d'intervention et ses actions visent autant le nord que le sud du pays. En Belgique, et plus principalement à Verviers, cette association aide les « sans droits » au travers d'action de récoltes de fonds notamment via des ventes de seconde main ou encore en organisant des repas pour ceux qui n'accèdent plus à rien. En Afrique, l'asbl parraine des enfants en collaboration avec une association congolaise ou une école secondaire du Burkina Faso.

PARTICIPATION AU COLLOQUE « EGALITE FILLES / GARCONS A L'ECOLE – QUELS DEFIS POUR DEMAIN ? » ORGANISE PAR LA FEDERATION WALLONIE – BRUXELLES ET L'ULB - LE MARDI 22 MAI 2018 AU PALAIS DES ACADEMIES A BRUXELLES



Cette rencontre était présentée par Nadine Plateau, Présidente de la Commission enseignement du Conseil des Femmes francophones de Belgique et Isabelle Simonis, Ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Egalité des Chances de la FWB. Isabelle Collet, Maîtresse d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation de l'Université de Genève a présenté les préjugés et stéréotypes liés au genre dans l'enseignement fondamental. A tort, les questions d'égalité filles / garçons sont souvent considérées comme une éducation à ... Or, un dispositif de ce type n'a pas la capacité à transformer des pratiques pédagogiques inégalitaires souvent inconscientes. Dans les faits, l'éducation à l'égalité n'est qu'une très petite partie d'une pédagogie de l'égalité. La pédagogie de l'égalité ne cherche pas particulièrement l'engagement des élèves dans l'action sociale mais veille à ce que les contenus, les contextes et les pratiques pédagogiques soient exempts de tous types de discriminations.

D'après Yves Raibaud, Maître de conférences HDR à l'Université Bordeaux – Montaigne, la famille reste le lieu premier de la construction identitaire mais pour un garçon, d'autres lieux participent à l'injonction d'être un homme dès l'école maternelle. Le garçon doit être identifié au modèle hétérosexuel dominant. Les études réalisées sur le sport, les loisirs et la culture dans plusieurs villes montrent que 75 % des budgets publics vont aux garçons, ne faisant que renforcer la séparation des sexes dès l'adolescence, ainsi que les violences qui en découlent.



La communication invite à repenser l'égalité dans les loisirs, qui passe à la fois par la promotion des activités des filles et par la mixité filles / garçons, de la petite enfance à la fin de l'adolescence.



Ensuite, nous avons entendu les interventions de Messieurs Jean-Pierre Mallarmé et Luc Schollen, Chargés de mission au Conseil de l'Éducation et de la formation. Leur exposé portait sur la manière d'intégrer la dimension de genre dans le système éducatif de la Fédération Wallonie – Bruxelles. Ils ont présenté quelques constats statistiques d'inégalités entre filles et garçons en abordant leur lien avec des variables explicatives comme la motivation, la confiance en soi, ... et les conséquences au niveau socio-économique. Pour clôturer la matinée d'échange, Valérie Quittre, Chercheuse à l'Ulg, a analysé et présenté l'évolution des différences entre filles et garçons, essentiellement dans le domaine des mathématiques et des sciences. Elle a expliqué comment les différences de performances et les différences de motivation ont évolué depuis les années 1970 dans ces domaines. Elle a exposé aussi les facteurs qui modèlent les choix d'études en fin du secondaire. L'après-midi était consacrée à différents ateliers thématiques et il s'est clôturé par l'intervention de Valérie Piette, Conseillère des autorités de l'ULB pour la politique de genre.

PARTICIPATION DU CENTRE AU VILLAGE ASSOCIATIF DU 1^{ER} MAI 2018

Cette année encore, les employés du Centre ont pris part au Village associatif du 1^{er} mai qui réunissait de nombreuses associations verviétoises. Nous avons pu présenter au public un large panel de nos activités : conférences, colloques, ciné-clubs/débats, Service social et Service de médiation de dettes, cours de français, cours de citoyenneté, cours d'informatique pour demandeurs d'emploi, groupe de parole, ... D'autres associations proposaient des plats traditionnels, des ateliers de grimage pour enfants, des concours, ... Cette journée a permis de promouvoir davantage nos nombreuses actions.



MANIFESTATION A NAMUR LE 25 JUIN 2018 POUR L'EMPLOI ET DES SERVICES DE QUALITE A LA POPULATION !



Le Ministre wallon de l'Emploi veut en terminer avec les APE. Selon lui, le système aurait été détourné de son objectif premier, les points APE auraient été attribués de manière arbitraire ou illégitime. Il annonce donc la suppression totale des APE d'ici 2021 et leur remplacement par un « nouveau système » qui suscite les pires inquiétudes, tant chez les employeurs que chez les travailleurs. La réforme est presque adoptée et aucune structure concernée par ce subside n'a d'information fiable sur sa situation. Mais toutes ont la garantie d'être perdantes à l'avenir, si l'on en croit l'outil de simulation disponible en ligne. Il est certain que la perte de 2 ou 3 % de subventions publiques peut être fatale pour de nombreuses structures de proximité. La plupart de ces employeurs sont en effet déjà en situation d'équilibre budgétaire fragile.

La moindre perte ne leur laissera donc que 2 possibilités :

- Licencier du personnel ;
- Diminuer leurs services : restreindre leurs horaires, réduire leurs prestations.

Le Centre F/H – Verviers espère que ces décisions seront revues d'une façon plus réaliste par le Ministre sinon cela deviendra très difficile pour notre ASBL de poursuivre ses missions car nous devons réduire le personnel qui est déjà restreint.

Du côté de nos apprenants ...

PASSERELLE INTERACTIVE – SEANCE DE CINEMA – FILMS : « WONDER » & « TOUT LE MONDE DEBOUT » AU CINEMA PATHE VERVIERS, LE JEUDI 26 AVRIL 2018 EN MATINEE

La Commission Pédagogique d'Alphabétisation a proposé une séance de cinéma en matinée au cinéma Pathé de Verviers pour les apprenants Alpha / FLE. Ce 26 avril, les apprenants du groupe 2 sont allés au cinéma avec leur formateur. Il s'agissait de la séance annuelle organisée par la commission alpha / FLE pour toutes les associations. Deux films récents étaient proposés. La préparation de la sortie était très intéressante puisqu'elle nous a permis d'apprendre à lire une affiche, découvrir une bande annonce, les genres de film ... et permettre à chacun de faire son choix.

Geneviève PIRON

TENUE D'UN STAND D'INFORMATION PAR NOS BENEVOLES AU « SALON ALPHA / FLE » LE 7 JUIN 2017



Ce 7 juin, le Centre Femmes / Hommes - Verviers a participé au 1^{er} salon Alpha-FLE à l'Harmonie. Toutes les associations verviétoises actives dans le domaine étaient présentes. Une dizaine de bénévoles du CFHV se sont relayés pour présenter nos activités aux visiteurs. Une occasion pour les uns et les autres de se rencontrer et d'échanger !



Geneviève PIRON

PRESENTATION AUX APPRENANTS ALPHA / FLE DES OUTILS DE « WALLANGUES » LE 11 JUIN 2018



Ce 11 juin, une équipe de Wallangues est venue au Centre Femmes-Hommes - Verviers pour présenter le programme. Wallangues. Ce sont des cours de langues gratuits accessibles depuis une plateforme internet d'auto-apprentissage (e-learning). Quatre langues sont proposées, pour tous les niveaux de compétences : l'anglais, le néerlandais, l'allemand et le français. L'idée est d'encourager les apprenants à continuer leur apprentissage de la langue française de façon plus autonome.

Geneviève PIRON

PASSERELLE INTERACTIVE – VISITE DE L'EXPOSITION « MIGRANTS » LE MERCREDI 20 JUIN 2018



Ce 20/06/17, une dizaine d'apprenants accompagnés des formateurs se sont rendus à la Maison de l'Egalité des Chances pour visiter l'exposition photographique « Je suis humain – e » d'Amnesty International. Celle-ci a pour but de susciter un autre regard sur les personnes fuyant les conflits et les persécutions. Une bénévole d'Amnesty a guidé la visite. Chacun était invité à choisir une photo et la commenter. Un bel échange sur un sujet d'actualité.



Geneviève PIRON

FETE DE FIN D'ANNEE POUR LES APPRENANTS ALPHA / FLE LE JEUDI 21 JUIN 2018



Ce 21 juin, toute l'équipe du CFHV et les apprenants ont célébré la fin de l'année scolaire 2017-2018 : une année de cours et d'efforts qui se terminent avec beaucoup d'enthousiasme. Des mets d'ici et d'ailleurs étaient présentés dans un buffet aussi varié que généreux. Un grand moment de convivialité !

Geneviève PIRON

PERMANENCE ECRIVAINNE PUBLIQUE MENSUELLE – GRATUIT

Nous vous proposons, en collaboration avec le PAC - Verviers, une permanence « Ecrivaine publique » le deuxième jeudi du mois de 13 heures à 15 heures dans nos locaux, rue de Hodimont 44 à Verviers (1^{er} étage).

Si vous êtes demandeur d'emploi

Inscrit au FOREM

COURS D'INFORMATIQUE

GRATUITS

Au CENTRE FEMMES/HOMMES-VERVIERS

Rue de Hodimont 44 - 4800 VERVIERS

Tel. : 087 / 89 16 14 – 0494/65 54 83

info@cfhv.be



Si vous souhaitez apporter votre contribution à nos activités, nous vous proposons d'offrir quelques heures de bénévolat, vous pouvez nous contacter au 087/ 33 18 76.

Si vous souhaitez soutenir nos actions, vous pouvez devenir membre sympathisant en versant une cotisation annuelle de 15 € sur notre compte bancaire N° BE19 3480 6999 9712 avec la mention de votre nom + cotisation année 2018. D'avance, un grand merci !

***L'EQUIPE DU CENTRE FEMMES / HOMMES – VERVIERS VOUS SOUHAITE
D'AGREABLES VACANCES ET UN BEL ÉTÉ ... A BIENTÔT !***

